



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 18 octobre 2022

L'an 2022, le 18 octobre à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 14 octobre 2022.

**Présents :** M. Walter MARTIN (pouvoir de M. PERRET), Mme Annie SOCHAY (pouvoir de M. BUATIER), M. François BESSON (pouvoir de M. BALLUTO), Mme Véronique PARRATON, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de M. MAISONNEUVE), Mme Annick PERRET (pouvoir de Mme MASNADA), M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD (pouvoir de Mme BOZONNET), Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO

**Excusés :** M. Hervé BUATIER (pouvoir à Mme SOCHAY), M. Olivier ABRIAL, M. Eric PERRET (pouvoir à M. le Maire), M. Jean-Louis BALLUTO (pouvoir à M. BESSON), Mme Colette MASNADA (pouvoir à Mme PERRET), M. Xavier MAISONNEUVE (pouvoir à Mme RAVET), Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir à M. PERRAUD)

**Absent :** M. David LAURENT

**Secrétaire de séance :** M. François BESSON

Le compte-rendu du 14 septembre est adopté à l'unanimité.

### **Équipements sportifs – Fonds de concours de Grand Bourg agglomération**

Grand Bourg agglomération a institué un plan d'investissement territorial de 15 millions d'euros à destination des projets d'équipements communaux et d'intérêt communautaire. A l'origine la Commune avait déposé une demande au titre de la création d'une nouvelle salle de sport proche du stade, finalement abandonnée après les premiers chiffrages réalisés par Bel-Air et le constat d'une subvention de seulement 200 k€ décidée par la Conférence Bresse de l'Agglomération. M. le Maire propose de réorienter notre candidature vers la réhabilitation du gymnase qui portera principalement sur la réfection des toitures et l'extension des espaces. L'Agence départementale d'ingénierie estime ces travaux aux alentours du million d'euros. Le Conseil sollicite à l'unanimité le fonds de concours de GBA à hauteur de 200 k€ qui seront perçus au fur et à mesure des dépenses.

### **Agora – Cession de locaux commerciaux**

M. BESSON rappelle que l'opération Agora menée en lien avec Bourg Habitat a abouti à la création de dix locaux professionnels et a permis d'impulser une dynamique au commerce local. Le tissu commercial étant pérennisé, la Commune n'a pas vocation à demeurer bailleur des cinq derniers locaux municipaux toujours en location et à soutenir de nouvelles charges d'investissement. Elle souhaite les céder au prix de revient (coûts de l'assiette foncière, de la construction, des aménagements), prioritairement à destination des preneurs. Le Conseil autorise M. le Maire à mettre ces biens en vente et à engager les pourparlers.

### **Voirie – Groupement de commande avec le Grand Bourg**

M. BESSON explique l'harmonisation du fonctionnement des dépenses de voirie à l'échelle de l'agglomération. La CC Montrevel disposait de la compétence et déterminait un droit de tirage annuel (104 k€ pour Attignat) utilisé pour le compte des communes et en concertation avec elles. Le Conseil communautaire a décidé de rendre la compétence voirie et de reverser les sommes correspondantes via les attributions de compensation laissant les communes libres d'en disposer comme elles le souhaitent. Grand Bourg agglomération continuera parallèlement de proposer son appui en matière d'ingénierie et de groupement de commande (construction, entretien, signalisation) aux communes intéressées. Le Conseil adhère à l'unanimité à la convention de service proposée par GBA.

### **Environnement – Solarisation de toitures et plan d'action sur les énergies**

M. le Maire soumet plusieurs réflexions face à la crise énergétique. La décision prise de réduire l'éclairage public ne suffira pas.

Le centre technique pourrait produire de l'électricité photovoltaïque. La Commune a le choix d'œuvrer en régie en achetant les panneaux (60 k€ pris sur un budget annexe) et revendant l'électricité à EDF, ou de s'engager dans une démarche d'autoconsommation collective où la production vient en déduction de nos factures d'électricité via la société publique Les Énergies de l'Ain (LÉA).

Il faut s'attendre à ce que le prix du gaz, écrêté jusqu'au 31 décembre grâce à l'accord-cadre du SIEA, se voit multiplié par cinq et engendre un surcoût de 200 k€ en 2023. Notre capacité d'investissement s'en trouvera dégradée. La Commune doit urgemment réaliser des économies d'énergies, remettre en cause certains usages et envisager d'autres systèmes de chauffage, comme l'installation de pompes à chaleur par exemple.

### **Association – Subvention exceptionnelle à Familles rurales**

Mme PARRATON relate que l'AFR sollicite une aide exceptionnelle de 1 397,41 euros pour compenser le déficit induit par le nombre croissant de participants au repas des Aînés 2021 et de colis distribués en fin d'année. La subvention de 3 500 € déjà versée par le CCAS ne suffit plus. L'association a annoncé renoncer à reconduire ces événements en 2023. La Commune pourrait prendre la suite mais sous une forme différente. Le Conseil vote à l'unanimité une subvention de 1 397,41 au profit de l'AFR.

### **Rapports divers**

Mme SOCHAY annonce le remplacement de Mme Margot KLICH par l'arrivée de Mme Céline TERRIER à la bibliothèque au 1<sup>er</sup> novembre, en raison du départ de Mme KLICH vers une bibliothèque universitaire.

Un conseil d'école a eu lieu juste avant cette séance.

GBA mène une enquête à destination des familles sur leurs besoins en petite enfance, une réunion publique est programmée à Montrevel le 20 octobre.

M. PERRIN a insisté sur les économies d'énergie lors de la réunion du calendrier des associations. On constate le dynamisme des effectifs en assemblées générales.

La commission des marchés a retenu la solution de poser une surface de jeu en résine aux deux terrains extérieurs de tennis. Les travaux se dérouleront au printemps.

Mme DEBARD programme la distribution de l'agenda et du bulletin la première semaine de décembre.

Inauguration de Rubis'Covoit' le système de covoiturage du Grand Bourg le 21 octobre

Cérémonie du 11 novembre dès 10h45

Célébration des 40 ans du Tennis club avec un repas dansant le 12 novembre

Prochain Conseil municipal le 15 novembre

Séance levée à 22h40

Le Secrétaire de séance,  
François BESSON

Le Maire,  
Walter MARTIN